

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 296

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune des Pennes-Mirabeau - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2015/2019 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.54**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par décision du 27 février 2015, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2015/2019) avec la commune des Pennes-Mirabeau pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 24.020.462 €HT pour une subvention totale de 12.010.232 €

A ce titre, la première tranche de ce programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 699.431 € pour un programme de travaux de 1.398.861 €HT, lors de la Commission Permanente du 27 février 2015.

CONSISTANCE et FINANCEMENT du PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016 envisagé par la commune des Pennes-Mirabeau.

Suite à des modifications d'échéancier (bassin de rétention de Bellepeire), de coût d'un projet (augmentation du centre Victor Hugo) et au retrait d'une opération (plaine sportive), la dépense subventionnable globale du contrat est ramenée à 19.912.175 €HT et la subvention totale à 9.956.089 € conformément à l'annexe 1.

Cette diminution de la subvention départementale globale allouée à la commune des Pennes Mirabeau au titre du contrat 2015/2019 entraîne un désengagement de 2.054.143 € sur l'autorisation de programme 2015-10127U.

En raison de ces modifications, la dépense subventionnable globale de la tranche 2015 est également ramenée à 1.157.211 €HT et la subvention totale à 578.606 €

RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre d'un marché à performances énergétiques passé en 2013 pour améliorer l'éclairage public et sportif de la ville, la commune prévoit des travaux pour la régulation, par horloge astronomique, de l'allumage et de l'extinction des luminaires, l'abaissement de la puissance pendant la nuit ainsi que le changement de luminaires vétustes.

En 2016, des interventions sur 20 sites sont prévues visant à remplacer des lampes avec des systèmes de puissance inférieure, ainsi que le matériel vétuste, à rénover des réseaux d'alimentation et installer des horloges astronomiques.

Les sites concernés sont les suivants : avenue de Plan de Campagne, lotissement Charbonnier, la Cannaie, chemin de Bellepeire et cimetière, chemin des Fraises, chemin de Val sec et Moulin du diable, giratoire Agavon, Ste Elisabeth, allée Bruno Lami, secteur Victor Hugo et De Gaulle, chemin Jas de Rhodes, avenue Bremond, St Michel, chemin de la Renardière, la Bugadière, chemin des Pinchinades, ZI de la Bilone, la Gavotte et Ste Claire.

Le montant global de l'opération, prévue de 2015 à 2017, s'élève à 2.904.759 €HT, dont 1.000.000 €HT pour 2016.

Le projet global pourrait bénéficier d'une subvention de 726.190 € de la Métropole d'Aix-Marseille Provence.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1.452.380 € dont 500.000 € pour la tranche 2016.

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE DE PLAN-DE-CAMPAGNE

Afin de limiter la pollution de la réserve d'eau du Réaltor, du canal de Marseille et du ruisseau de la Baume Baragne, et conformément au décret préfectoral du 29 mars 2011, la commune va procéder à une extension du réseau d'assainissement collectif afin de supprimer les systèmes d'assainissement individuels encore présents sur la zone d'activités de Plan-de-Campagne.

Le projet prévoit la réalisation de nouveaux collecteurs d'assainissement chemin de la Voilerie, chemin de Velaux, chemin du Collet Rouge, Route de Calas et chemin des Rigons. La tranche 2016 concerne les travaux suivants :

- Chemin de Velaux : création de 7 regards sur 180 ml d'extension du réseau,
- Route de Calas : création de 9 regards et 7 branchements sur 315 ml d'extension et création d'un réseau gravitaire d'eaux usées en encorbellement sur l'ouvrage de passage supérieur de la ligne SNCF.

Le montant global de l'opération, prévue de 2015 à 2017, s'élève à 655.000 € HT, dont 229.150 € HT pour 2016.

Le projet global pourrait bénéficier d'une subvention de 196.500 € de l'Agence de l'eau.

La subvention départementale pourrait s'élever à 327.500 € dont 114.575 € pour la tranche 2016.

REQUALIFICATION DU CENTRE VICTOR HUGO

La ville dispose d'une ancienne école, quartier de la Gavotte, à l'entrée d'un ensemble d'habitat social qui abrite des salles de formation, une bibliothèque, des salles de danse, une crèche, un foyer pour personnes âgées et l'école primaire de la Gavotte.

Les locaux ne respectant plus les normes d'accueil du public, le centre Victor Hugo va faire l'objet d'une étude de réhabilitation dans le cadre d'un projet d'amélioration de l'entrée de ville par ce quartier, la volonté de la commune étant de créer un équipement intergénérationnel pour les loisirs et le développement de la vie sociale.

L'opération prévoit la démolition du bâtiment, la reconstruction et la réhabilitation des équipements qui comprendront :

- un groupe scolaire de 15 classes (5 pour la maternelle et 10 pour l'école primaire),
- un pôle multi-accueil pour la petite enfance de 642 m²,

- un restaurant intergénérationnel de 617 m² qui servira au déjeuner du groupe scolaire, du foyer municipal des personnes âgées et du multi-accueil,
- un pôle culturel et associatif “la boîte à idées” de 261 m² composé d’un accueil, d’un forum, d’un espace multimédias et d’un espace d’activités corporelles.

Des travaux extérieurs seront réalisés tels que des aménagements paysagers, un square, des espaces de stationnement et une zone de circulation piétonne.

L’équipement répondra aux exigences d’économie d’énergie et d’emploi de matériaux locaux, écologiques et sans risques pour la santé des utilisateurs.

Le montant global de l’opération, prévue de 2015 à 2019, s’élève à 15.578.263 €HT, dont 269.500 €HT pour 2016.

Le projet global pourrait bénéficier d’une subvention de 3.894.565 € de la Métropole d’Aix-Marseille Provence.

La subvention départementale pourrait s’élever à 7.789.132 € dont 134.750 € pour la tranche 2016.

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 du contrat 2015/2019 s’élève à 1.498.650 €HT, réparti comme suit :

– Rénovation de l’éclairage public	1.000.000 €H.T.
– Assainissement Plan de Campagne	229.150 €H.T.
– Requalification du centre Victor Hugo.....	269.500 €H.T.
TOTAL	1.498.650 €H.T.

L’échéancier actualisé est le suivant :

- 2015 : 1.157.211 €HT
- 2016 : 1.498.650 €HT
- 2017 : 8.291.174 €HT
- 2018 : 6.347.856 €HT
- 2019 : 2.617.284 €HT

La participation du Département pourrait être fixée à 749.325 € pour la tranche 2016 selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune des Pennes-Mirabeau, au titre des contrats départementaux de développement et d'aménagement une subvention de 749.325 € pour la tranche 2016 du programme 2015/2019 dont la dépense globale s'élève à 1.498.650 €HT, conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec la commune des Pennes-Mirabeau la convention de partenariat, avenant n°1 au contrat départemental, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.
- désengager au titre de l'AP Contrats 2015 (2015-10127U) un montant de 2.054.143 €
- cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 12.010.232 € engagée au chapitre 204 sur l'AP 2015 – 10127U au profit de la commune des Pennes Mirabeau en application de la délibération n° 91 du 27 février 2015.

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose d'approuver les montants des affectations et leurs modifications, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2015 – 10127 U	151.056.348 €	151.056.348 €	- 2.054.143 €
Détail nouvelle affectation OPERATION dont IB	201410127 204.71.204141 204.71.204142	 2.399.412 € 148.656.936 €	 2.399.412 € 148.656.936 €	 -2.054.143 €
Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme : 21/10/2016 . N° des délibérations concernées : 171				

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL